

AR Prefecture

083-218301182-20200710-DELIB39-DE  
Reçu le 20/07/2020  
Publié le 20/07/2020

République Française

# MAIRIE DE SAINT-RAPHAËL (VAR)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 39  En exercice : 39	Séance du :  10.07.2020	Date de publication :  16.07.2020	Date envoi à la Sous-Préfecture :  <b>17 JUL. 2020</b>
--	-------------------------------	---	---

Le Dix Juillet Deux Mille Vingt, à 18 h 15, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le Trois Juillet Deux Mille Vingt, s'est exceptionnellement réuni à l'Estérel Aréna, sous la présidence de M. Frédéric MASQUELIER - MAIRE.

## PRESENTS :

Mesdames, Messieurs, MASQUELIER, CHIODI, DECARD, DELAUNAY KAIKOMAR, ISEPPi, DUMONT, GRILLET, RAMI, HEUDIARD, LOMBARD, SABY, HAUTEUR, DEBAISIEUX, ZUCCO, CHIRON, CIFRE, BONNAL, MEYER, ARNAUD, BOYER, JEANPERRIN, KAIKOMAR GIRARDIN, BLANC, BEZIN, LOPEZ, TIBERI, MORENVAL, MARCANDELLA, MARTY, JACQUOT, DEFLANDRE, PECOUL, CORDINA, DUBOIS MOUGIN, CHAPON, SPINNHIRNY.

## ABSENT AVEC POUVOIR :

Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales a donné pouvoir de voter en son nom : M. GENOUX à Mme HAUTEUR.

## ABSENTS :

M. CHAPON et Mme THIEL.

## OBJET DE LA DELIBERATION

### DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

\*

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020**

\*

- n° 39 -

Mme ~~Josiane CHODI~~, Premier Adjoint, rappelle que les orientations budgétaires de l'année 2020 ont fait l'objet d'une présentation à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaire précédemment dans la séance.

Le budget primitif 2020 s'inscrit dans le cadre de ce débat, conformément à l'article L. 2312-1 du Code général des collectivités territoriales.

### Les données clés du budget 2020

- Les taux d'imposition sont inchangés
- Le soutien au secteur économique est intégré
- Les dépenses supplémentaires dues à la situation sanitaire sont prises en charge sans augmentation des charges générales
- Les dépenses de personnel sont maîtrisées
- La pénalité SRU majorée à 200 % est maintenue par l'Etat
- Un million d'euros sont consacrés au désendettement de la ville.

### La section de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement sont établies au regard des propositions d'exonérations présentées au cours de la séance. Les compensations de pertes de recettes fiscales ou domaniales que le gouvernement prévoit dans son troisième projet de loi de finances ne sont pas inscrites dans le budget primitif. Le principe de prudence budgétaire est ainsi respecté, le dispositif n'ayant pas encore été légalement précisé.

Toutes les dépenses de fonctionnement sont ajustées pour retracer les variations dues à la situation de crise. Les achats supplémentaires de masques, gels, gants et autres protections et équipements sont balancés par la baisse de dépenses en raison du ralentissement des activités (fluides, transports, etc.).

De cette façon, les charges générales diminuent de 7,7 % par rapport au budget primitif de 2019 et toujours en dessous du résultat au compte administratif de 2019.

Les dépenses réelles augmentent de 710 000 € mais comprennent 1 200 000 € de dépenses imprévues qui permettront de faire face aux éventuels aléas de sortie de crise. Si ces crédits venaient à être utilisés, leur affectation définitive serait soumise au vote du Conseil Municipal à l'occasion d'une Décision Modificative du budget.

### La section d'investissement

Les recettes de la section d'investissement reposent sur des fonds propres stables par rapport au budget précédent (la baisse du FCTVA est compensée par l'affectation du résultat excédentaire de 2019), sur les subventions à percevoir attachées aux réalisations et un niveau d'emprunt inférieur d'un million d'euros au remboursement du capital de la dette, de façon à dégager un désendettement d'un million d'euros sur l'exercice 2020, tout en maintenant un niveau d'équipement de près de 14 000 000 €.

### Les principales dépenses d'équipement prévues en 2020

#### **Etudes : 1 350 000 €, dont :**

Etudes pour la requalification des espaces publics du centre-ville	700 000,00 €
Etudes pour la rénovation de l'espace de loisirs de l'Esterel	200 000,00 €
Etudes environnementales (Beaurivage, Maregot, Agay)	63 500,00 €
Etudes pour la relance de la délégation de service public des golfs	50 000,00 €
Etudes relatives aux sites patrimoniaux et remarquables	30 000,00 €
Etudes sur l'avenue Général Leclerc	25 000,00 €
Etudes pour la réalisation d'une plateforme de livraison de marchandises	20 000,00 €
Etudes pour un système de gestion centralisée de l'arrosage	8 000,00 €

083-218301182-20200710-DELIB39-DE

Reçu le 20/07/2020

Publié le 20/07/2020

**Amélioration et gros entretien bâtiments communaux : 3 500 000 €, dont :**

Grosses réparations des bâtiments communaux (scolaires, sportifs et autres)	1 050 000,00 €
Bâtiments patrimoniaux et culturels (remplacement des ascenseurs du centre culturel, réfection électrique de la basilique et de l'ex église orthodoxe, étanchéité du palais des congrès)	410 000,00 €
Réhabilitation la réserve	400 000,00 €
Grosses fournitures pour travaux en régie	200 000,00 €
Installations sportives (rénovation base nautique Agay, éclairage des installations sportives)	140 000,00 €
Ecoles (chaudière de la maternelle Isnard, local primaire Boulouris, toiture et garde-corps primaire les tasses)	125 000,00 €
Grosse maintenance sur installations thermiques	110 000,00 €
Création handiplage Beurivage	100 000,00 €
Mise aux normes Ad'AP bat communaux	90 000,00 €
Mise en conformité aux normes électriques	80 000,00 €
Entretien et maintenance des ascenseurs	30 000,00 €

**Travaux : 6 500 000 €, dont :**

Voirie (routes, trottoirs, VRD, abattage et dessouchage)	2 350 000,00 €
Dernière tranche du dojo	750 000,00 €
Eclairage public et signalisation de voirie (gros entretien et réparations)	600 000,00 €
Pluvial quartier des Iscles	500 000,00 €
Cale de mise à l'eau Santa Lucia	400 000,00 €
Réseaux (extensions ERDF, Enedis et câblage)	350 000,00 €
Cimetières (caveaux, colombariums et exhumations)	270 000,00 €
Réaménagement du boulodrome de Boulouris	240 000,00 €
Lutte contre les inondations à Agay	150 000,00 €
Réfection du quai du lion de mer	90 000,00 €
Installation d'un DAB au Dramont	50 000,00 €
Création de jeux d'enfants	50 000,00 €
Jardins collectifs	30 000,00 €

**Equipement : 2 300 000 €, dont :**

Acquisition fourgons, bennes et poids lourds pour maçonnerie, électricité, cantine, sports)	350 000,00 €
Bâtiments culturels (matériel son lumière, vidéoprojecteurs, mobilier, panneaux, défibrillateurs...)	190 000,00 €
Licences informatiques	170 000,00 €
Vidéoprotection des bâtiments et des espaces publics et drones	150 000,00 €
Acquisition de 2 nettoyeuses de plages	135 000,00 €
Matériel de voirie (signalisation, poteaux incendie, groupes électrogènes, débroussaillage...)	130 000,00 €
Acquisition véhicule poste mobile police municipale	100 000,00 €
Ordinateurs et matériel informatique	100 000,00 €
Mobilier urbain	100 000,00 €
Remplacement du pont élévateur poids lourds	90 000,00 €
Ecoles (mobilier scolaire, matériel cantines et défibrillateurs pour 8 écoles)	80 000,00 €
Acquisition de jardinières pour fleurissement du centre-ville	60 000,00 €
Matériel sportif et équipement centres aérés	50 000,00 €
Matériels et créations de jardin	50 000,00 €
Autres matériels techniques	40 000,00 €
Bateaux et moteurs pour bases nautiques	40 000,00 €
Nouveaux instruments pour conservatoire et intervention en milieu scolaire	40 000,00 €
Matériel police municipale	30 000,00 €

## AR Prefecture

4

083-218301182-20200710-DELIB39-DE

Equipment informatique Mediatem

20 000,00 €

Médiathèque (bibliothèque et fablab)

20 000,00 €

Acquisition de bornes pour véhicules électriques

10 000,00 €

Suite à cet exposé, M. LE MAIRE invite le Conseil Municipal à délibérer.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** avoir entendu l'exposé de **Mme CHIODI, Premier Adjoint,**

**A LA DEMANDE de M. LE MAIRE,**

**APRES** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS et REPRESENTES,** Mme DEFLANDRE, M. PECOUL, M. SPINNHIRNY s'étant abstenus,

**ADOpte** le Budget Primitif 2020 par chapitre, sans spécialisation d'articles, et arrêté aux montants suivants :

		DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	NOUVEAUX CREDITS	67 031 000,00	59 688 002,79
	RESULTAT REPORTE	-	7 342 997,21
		<b>67 031 000,00</b>	<b>67 031 000,00</b>
SECTION INVESTISSEMENT	NOUVEAUX CREDITS	22 900 500,00	24 506 851,79
	RESTES A REALISER	8 928 850,58	11 958 884,60
	RESULTAT REPORTE	4 636 385,81	
		<b>36 465 736,39</b>	<b>36 465 736,39</b>
<b>TOTAL</b>		<b>103 496 736,39</b>	<b>103 496 736,39</b>

**FAIT et DELIBERE** en séance, les jour, mois et an que dessus.

**POUR COPIE CONFORME**  
Maire de SAINT-MAIRE,



**Frédéric MASQUELIER**